



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT  
DU 25 HAJA 1434 (31 OCTOBRE 2013)**

\*

**I. Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes suivants :**

**PROJET DE LOI**

- ◆ **Projet de loi n° 109-13 complétant l'article 11 de la loi n° 16-98 relative au don, au prélèvement et à la transplantation d'organes et de tissus humains.**  
*Approuvé.*

**PROJETS DE DECRETS**

- 1. Projet de décret n° 2-13-537 pris pour l'application de la loi n° 22-07 relative aux aires protégées.**  
*Le conseil a examiné ce projet et a décidé de poursuivre son examen et son approbation lors d'un prochain conseil du gouvernement.*
  - 2. Projet de décret n° 2-13-165 fixant les conditions et la procédure de l'octroi de l'équivalence des diplômes de l'enseignement supérieur.**  
*Le conseil a approuvé ce projet et a décidé d'instituer une commission interministérielle en vue d'examiner les observations soulevées par certains ministres.*
- II. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé la proposition de nomination à la fonction supérieure de directeur général de l'Institut supérieur de la magistrature.**